

UNITY 280 EC

HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE



GROUPE 6 HERBICIDE

CONTIENT DU BROMOXYNIL

**EN VENTE POUR UTILISATION EXCLUSIVE
EN ALBERTA ET EN SASKATCHEWAN**

**POUR L'APPLICATION EN POSTLEVÉE SUR LE BLÉ DE PRINTEMPS,
LE BLÉ DUR ET L'ORGE**

AGRICOLE

GARANTIE : BROMOXYNIL (présent sous forme d'ester) 280 g/L

N° D'HOMOLOGATION : 24497
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT



POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

Bayer CropScience Inc.
Suite 100, 3131 114 Avenue SE
Calgary, AB T2Z 3X2
Téléphone : 1-888-283-6847

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, APPELER LE
NUMÉRO D'URGENCE SUIVANT 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)

CONTENU NET : 4 LITRES

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement la peau et les yeux atteints par le concentré. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Après l'utilisation, se laver les mains et la peau exposée. Tous les utilisateurs doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long. Ils doivent en outre porter des gants et un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement. Mettre des gants en nitrile résistant aux produits chimiques (p. ex., Edmont Sol-Vex # 37-155/# 37-145 ou Pioneer A-15) en bon état pour les opérations de mélange/chargement, pulvérisation et durant le nettoyage et les réparations. Il n'est pas nécessaire de mettre des gants durant l'application lorsque l'applicateur se trouve dans un tracteur fermé. NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant le traitement. Si l'herbicide pénètre les vêtements, les enlever immédiatement et bien les laver; remettre des vêtements propres. Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 24 heures suivant le traitement. Éviter que le produit pulvérisé ne dérive sur des cultures autres que celles qui sont recommandées. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LE PÂTURAGE (blé, orge) : Ne pas faire paître le bétail dans des récoltes ou du fourrage vert traités dans les 30 jours suivant l'application de UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable sauf sur indication contraire figurant sur l'étiquette. Ne pas utiliser des récoltes traitées comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application de UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable sauf sur indication contraire figurant sur l'étiquette.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI dans le livret. Éviter de contaminer les étangs, ruisseaux, rivières et autres plans d'eau. Ce produit contient un distillat du pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques durant l'application. NE PAS contaminer ces systèmes par suite d'une application directe, de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement.

RUISSELLEMENT: Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, tenir compte des caractéristiques/conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques/conditions du site susceptible de favoriser le ruissellement comprennent: averses abondantes, pente modérée à abrupte, sol dénudé, sol mal drainé (p.ex., un sol compacté, à texture fine ou faible en matière organique). Il est recommandé de ne pas appliquer ce produit lorsque les averses abondantes sont prévues. Le risque de contamination des zones aquatiques par suite du ruissellement peut être réduit en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le personnel médical doit communiquer avec les Services d'information médicale de Bayer, au numéro sans frais 1-800-334-7577. Ce produit contient un distillat du pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE

UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable se solidifie à des températures inférieures à -20°C mais redevient utilisable lorsqu'elles dépassent 0°C. **BIEN SECOUER AVANT D'UTILISER.** Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, des fourrages, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Les insecticides et les fongicides doivent être séparés des herbicides afin de prévenir tout risque de contamination croisée.

ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.



Bayer CropScience

UNITY 280 EC
HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE



GROUPE 6 HERBICIDE

CONTIENT DU BROMOXYNIL

**EN VENTE POUR UTILISATION EXCLUSIVE
EN ALBERTA ET EN SASKATCHEWAN**

**POUR L'APPLICATION EN POSTLEVÉE SUR LE BLÉ DE PRINTEMPS,
LE BLÉ DUR ET L'ORGE**

AGRICOLE

GARANTIE : BROMOXYNIL (présent sous forme d'ester) 280 g/L

N° D'HOMOLOGATION : 24497
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT



POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

Bayer CropScience Inc.
Suite 100, 3131 114 Avenue SE
Calgary, AB T2Z 3X2
Téléphone : 1-888-283-6847

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, APPELER LE
NUMÉRO D'URGENCE SUIVANT 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement la peau et les yeux atteints par le concentré. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Après l'utilisation, se laver les mains et la peau exposée. Tous les utilisateurs doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long. Ils doivent en outre porter des gants et un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement. Mettre des gants en nitrile résistant aux produits chimiques (p. ex., Edmont Sol-Vex # 37-155/# 37-145 ou Pioneer A-15) en bon état pour les opérations de mélange/chargement, pulvérisation et durant le nettoyage et les réparations. Il n'est pas nécessaire de mettre des gants durant l'application lorsque l'applicateur se trouve dans un tracteur fermé. NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant le traitement. Si l'herbicide pénètre les vêtements, les enlever immédiatement et bien les laver; remettre des vêtements propres. Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 24 heures suivant le traitement. Éviter que le produit pulvérisé ne dérive sur des cultures autres que celles qui sont recommandées. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LE PÂTURAGE (blé, orge) : Ne pas faire paître le bétail dans des récoltes ou du fourrage vert traités dans les 30 jours suivant l'application de UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable sauf sur indication contraire figurant sur l'étiquette. Ne pas utiliser des récoltes traitées comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application de UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable sauf sur indication contraire figurant sur l'étiquette.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI dans le livret. Éviter de contaminer les étangs, ruisseaux, rivières et autres plans d'eau. Ce produit contient un distillat du pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques durant l'application. NE PAS contaminer ces systèmes par suite d'une application directe, de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement.

RUISSELLEMENT: Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, tenir compte des caractéristiques/conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques/conditions du site susceptible de favoriser le ruissellement comprennent: averses abondantes, pente modérée à abrupte, sol dénudé, sol mal drainé (p.ex., un sol compacté, à texture fine ou faible en matière organique). Il est recommandé de ne pas appliquer ce produit lorsque les averses abondantes sont prévues. Le risque de contamination des zones aquatiques par suite du ruissellement peut être réduit en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le personnel médical doit communiquer avec les Services d'information médicale de Bayer, au numéro sans frais 1-800-334-7577. Ce produit contient un distillat du pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE

UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable se solidifie à des températures inférieures à -20°C mais redevient utilisable lorsqu'elles dépassent 0°C. **BIEN SECOUER AVANT D'UTILISER.** Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, des fourrages, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Les insecticides et les fongicides doivent être séparés des herbicides afin de prévenir tout risqué de contamination croisée.

ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en cuve avec UNITY 75WG est recommandé pour l'application en postlevée sur le blé de printemps, le blé dur et l'orge, et peut être utilisé sur les terres brunes et brun foncé de l'Alberta et de la Saskatchewan, ainsi que sur les terres noires de l'Alberta.

UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable doit être utilisé **uniquement** lorsqu'il est mélangé en cuve avec Unity 75WG et avec un agent tensio-actif recommandé.

Le mélange en cuve UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable /UNITY 75WG est absorbé par les feuilles des mauvaises herbes levées et se diffuse rapidement vers les points végétatifs des mauvaises herbes. Une couverture totale des mauvaises herbes est essentielle pour obtenir une suppression efficace. Les symptômes visuels (décoloration) apparaissent au bout de 1 à 3 semaines, selon l'espèce de mauvaises herbes et les conditions de croissance. Les mauvaises herbes meurent habituellement de 3 à 4 semaines après l'application de postlevée. On n'obtiendra pas de suppression efficace dans des conditions environnementales défavorables telles que sécheresse, inondation, températures extrêmes prolongées ou fertilité insuffisante.

Pour obtenir des renseignements sur les précautions, les restrictions, le mode d'emploi, la résistance des mauvaises herbes, les conditions d'entreposage et les instructions de nettoyage du pulvérisateur, consulter l'étiquette de Unity 75 WG se trouvant dans l'emballage du **Mélange en cuve herbicide UNITY**.

Certaines cultures ont affiché un degré de sensibilité élevé à de faibles résidus de UNITY 75 WG dans le sol. Pour éviter d'endommager une culture ultérieure, consulter le livret de UNITY 75 WG se trouvant dans l'emballage du **Mélange en cuve herbicide UNITY** pour obtenir les directives sur les nouvelles cultures et l'essai biologique.

Éviter la pulvérisation hors cible ou la dérive de la solution pulvérisée vers des habitats fauniques importants tels que les plantations brise-vent, les marécages, les boisés, les fossés gazonnés, les étangs et les bordures de lacs et tout autre couvert végétal sur le bord des champs devrait être évité.

MODE D'EMPLOI :

PULVÉRISATEUR AGRICOLE: NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

ZONES TAMPONS: L'utilisation des méthodes et des pulvérisateurs suivants NE REQUIERT PAS de zones tampons: pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, pulvérisateur intercalaire avec écrans protecteurs, traitement localisé, bassinage du sol et incorporation au sol.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (mètres) requise pour la protection des :				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:		Habitats terrestres
		moins de 1 m	supérieure à 1 m	moins de 1 m	supérieure à 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Toutes les cultures	1	1	1	1	1

* Dans le cas des pulvérisateurs agricoles, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive de pulvérisation. Une rampe de pulvérisation équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui descend jusqu'au couvert végétal ou au sol permet de réduire la zone tampon indiquée sur l'étiquette de 70 %. Une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'écrans coniques fixés à 30 cm au-dessus du couvert végétal permet de réduire la zone tampon prescrite sur l'étiquette de 30 %.

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grande des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour les produits utilisés dans le mélange en cuve.

MÉLANGE EN CUVE HERBICIDE UNITY :
UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable + Unity 75 WG

Cultures : blé de printemps, blé dur et orge. Ne pas appliquer ce mélange en cuve sur le blé de printemps contre-ensemencé de légumineuses.

Période d'application : Appliquer au stade 2 feuilles tout juste avant le stade de la feuille étendard. Appliquer UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en cuve avec UNITY 75WG et un agent tensio-actif recommandé lorsque la culture est entre le stade 2 feuilles et tout juste avant l'apparition de la feuille étendard, et avant que le couvert végétal ne prévienne la couverture intégrale des mauvaises herbes ciblées. Appliquer une fois par saison.

Stades des mauvaises herbes : stade 2 à 4 feuilles (deux paires de vraies feuilles).

Doses d'application : Unity 75WG à raison de 10,7 g/ha (1 sac hydrosoluble traite 4 ha/10 acres; 1 paquet de 2 sacs hydrosolubles traite 8 ha/20 acres), plus UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable à raison de 500 mL/ha (1 bidon traite 8 ha/20 acres), plus un agent tensio-actif recommandé à raison de 0,25 % v/v (2,5 L par 1 000 L de bouillie de pulvérisation). Ne pas appliquer si des averses sont prévues dans les deux heures.

Mauvaises herbes supprimées : renouée annuelle (renouée scabre et renouée persicaire), stellaire moyenne, gaillet gratteron,, saponaire des vaches, sagesse-des-chirurgiens, ortie royale, kochia à balais, chénopode blanc, amarante à racine rouge, bourse-à-pasteur, tabouret des champs, canola spontané, renouée liseron, moutarde des champs.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION (APPLICATION TERRESTRE SEULEMENT)

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Volume d'eau : 100 litres par hectare. Ne pas utiliser d'engrais liquide comme support de ce mélange en cuve car il pourrait empêcher les sacs hydrosolubles de Unity 75WG de se dissoudre adéquatement.

Pression de pulvérisation : 275 kPa

Buses de pulvérisation : à jet plat avec tamis de 50 mailles ou plus.

Agent tensio-actif : Toujours utiliser un agent tensio-actif avec ce mélange en cuve, sauf sur indication contraire figurant sur l'étiquette. Utiliser un agent tensio-actif non ionique recommandé comme Agral 90, Ag-Surf, Citowett Plus, Super Spreader-Sticker ou un adjuvant agricole d'association à raison de 0,25 % v/v (2,5 L par 1 000 L de bouillie de pulvérisation).

Remplissage du réservoir :

1. S'assurer que le pulvérisateur est parfaitement propre.

2. Remplir le réservoir du pulvérisateur d'eau jusqu'au quart. Agiter doucement. Sur les pulvérisateurs munis d'un système d'agitation par dérivation, ne pas mettre l'agitation en marche avant que les sacs hydrosolubles ne soient entièrement dissouts. Autrement, les sacs non dissouts risquent d'obstruer le tamis principal.
3. S'assurer que le système d'agitation fonctionne adéquatement et crée des ondulations ou un effet de roulement à la surface de l'eau.
4. Déposer le nombre approprié de sacs hydrosolubles de Unity 75 WG directement dans le réservoir. Ne pas toucher les sacs hydrosolubles avec des gants mouillés. Prévoir six (6) minutes pour un mélange complet. Verser la quantité requise de UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable dans le réservoir du pulvérisateur. Prévoir encore deux (2) minutes pour un mélange complet. Il peut être nécessaire de laisser mélanger plus longtemps si l'eau est froide ou que les sacs hydrosolubles sont friables.
5. Poursuivre l'agitation tout en finissant de remplir le pulvérisateur; ajouter ensuite un agent tensio-actif à raison de 0,25% v/v (2,5 L par 1 000 L d'eau). S'assurer que Unity 75 WG est complètement en suspension avant de pulvériser.
6. L'agitation continue est requise pour garder Unity 75 WG en suspension. Ne laisser pas reposer la bouillie de pulvérisation sans agitation.
7. Utiliser la bouillie de pulvérisation dès qu'elle est prête.

PUMA ET MÉLANGE EN CUVE HERBICIDE UNITY

Blé de printemps (y compris le blé dur) non contre-ensemencé de légumineuses : Le **Mélange en cuve herbicide UNITY** peut être mélangé avec PUMA pour supprimer certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le blé de printemps et le blé dur, en une seule pulvérisation. Respecter le mode d'emploi, les précautions, les limites et les périodes d'application recommandées sur l'étiquette de PUMA.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Pour application terrestre seulement.

Période d'application : Le blé de printemps peut être traité du stade 2 - 6 feuilles jusqu'au tallage (maximum de 3 talles). Pour le blé de printemps et le blé dur, l'application au-delà du stade 6 feuilles peut endommager les cultures. Appliquer lorsque les graminées annuelles sont au stade 1 - 6 feuilles, jusqu'à l'apparition de la troisième talle. Appliquer lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges sont au stade 2 - 4 feuilles (deux paires de vraies feuilles).

Volume d'eau et pression de pulvérisation : Appliquer dans au moins 100 litres d'eau par hectare à une pression de pulvérisation de 275 kPa.

Doses d'application : 1 L/ha de PUMA mélangé avec le **Mélange en cuve herbicide UNITY** (UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable à raison de 500 mL/ha , et UNITY 75 WG à raison de 10,7 g/ha). Ce mélange en cuve ne demande aucun agent tensio-actif.

Mauvaises herbes supprimées : Toutes les graminées annuelles indiquées sur l'étiquette de PUMA et toutes les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées pour le **Mélange en cuve herbicide UNITY**.

NE PAS APPLIQUER CE MÉLANGE EN CUVE À MOINS DE 65 JOURS DE LA RÉCOLTE.

ATTENTION : Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées, ni couper celles-ci pour le foin; il n'existe pas de données suffisantes pour appuyer de telles activités.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE :

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en purgeant le système avec un mélange d'eau et de détergent.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau propre. Démarrer le système d'agitation.
3. Si l'on procède au mélange de PUMA et du **Mélange en cuve herbicide UNITY** pour supprimer les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans le blé, verser les quantités appropriées de UNITY 75 WG et de UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable. Déposer le nombre approprié de sacs hydrosolubles de UNITY 75 WG directement dans le réservoir. Ne pas toucher les sacs hydrosolubles avec des gants mouillés. Prévoir six (6) minutes pour un mélange complet. Verser la quantité requise de UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable dans le réservoir du pulvérisateur. Prévoir encore deux (2) minutes pour un mélange complet. Il peut être nécessaire de laisser mélanger plus longtemps si l'eau est froide ou que les sacs hydrosolubles sont friables.
4. Ajouter la quantité appropriée de PUMA. Poursuivre l'agitation.
5. Poursuivre l'agitation tout en finissant de remplir le pulvérisateur. S'assurer que UNITY 75 WG est complètement en suspension avant de pulvériser.
6. L'agitation continue est requise pour garder UNITY 75 WG en suspension. Ne laisser pas reposer la bouillie de pulvérisation sans agitation.
7. Utiliser la bouillie de pulvérisation dès qu'elle est prête.
8. Immédiatement après l'utilisation, nettoyer le pulvérisateur à fond en purgeant le système avec un mélange d'eau et de détergent.

PUMA SUPER ET MÉLANGE EN CUVE HERBICIDE UNITY

Blé de printemps seulement, non contre-ensemencé de légumineuses : Le **Mélange en cuve herbicide UNITY** peut être mélangé avec PUMA SUPER pour supprimer certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le blé de printemps, en une seule pulvérisation. Ne pas appliquer PUMA SUPER dans un champ plus d'une fois par année. Respecter le mode d'emploi, les précautions, les limites et les périodes d'application recommandées sur l'étiquette de PUMA SUPER. **NE PAS APPLIQUER SUR LE BLÉ DUR**

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Pour application terrestre seulement.

Période d'application : Le blé de printemps peut être traité du stade 2 - 6 feuilles jusqu'au tallage (maximum de 3 talles). L'application au-delà du stade 6 feuilles peut endommager les

cultures de blé de printemps. Appliquer lorsque les graminées annuelles sont au stade 1 - 6 feuilles, jusqu'à l'apparition de la troisième talle. Appliquer lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges sont au stade 2 - 4 feuilles (deux paires de vraies feuilles).

Volume d'eau et pression de pulvérisation : Appliquer dans au moins 100 litres d'eau par hectare à une pression de pulvérisation de 275 kPa.

Doses d'application : 1 L/ha de PUMA SUPER mélangé avec le **Mélange en cuve herbicide UNITY** (UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable à raison de 500 mL/ha , et UNITY 75 WG à raison de 10,66 g/ha). Ce mélange en cuve ne demande aucun agent tensio-actif.

Mauvaises herbes supprimées : Toutes les graminées annuelles indiquées sur l'étiquette de PUMA SUPER et toutes les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées pour le **Mélange en cuve herbicide UNITY**.

NE PAS APPLIQUER CE MÉLANGE EN CUVE À MOINS DE 65 JOURS DE LA RÉCOLTE.

ATTENTION : Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées, ni couper celles-ci pour le foin; il n'existe pas de données suffisantes pour appuyer de telles activités.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE :

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en purgeant le système avec un mélange d'eau et de détergent.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau propre. Démarrer le système d'agitation.
3. Si l'on procède au mélange de PUMA SUPER et du **Mélange en cuve herbicide UNITY** pour supprimer les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans le blé, verser les quantités appropriées de UNITY 75 WG et de UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable. Déposer le nombre approprié de sacs hydrosolubles de UNITY 75 WG directement dans le réservoir. Ne pas toucher les sacs hydrosolubles avec des gants mouillés. Prévoir six (6) minutes pour un mélange complet. Verser la quantité requise de UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable dans le réservoir du pulvérisateur. Prévoir encore deux (2) minutes pour un mélange complet. Il peut être nécessaire de laisser mélanger plus longtemps si l'eau est froide ou que les sacs hydrosolubles sont friables. Rincer les contenants vides à trois reprises et vider les rinçures dans le réservoir du pulvérisateur.
4. Ajouter la quantité appropriée de PUMA SUPER. Poursuivre l'agitation.
5. Poursuivre l'agitation tout en finissant de remplir le pulvérisateur. S'assurer que UNITY 75 WG est complètement en suspension avant de pulvériser.
6. L'agitation continue est requise pour garder UNITY 75 WG en suspension. Ne laisser pas reposer la bouillie de pulvérisation sans agitation.
7. Utiliser la bouillie de pulvérisation dès qu'elle est prête.
8. Immédiatement après l'utilisation, nettoyer le pulvérisateur à fond en purgeant le système avec un mélange d'eau et de détergent.

LONTREL* 360 ET MÉLANGE EN CUVE HERBICIDE UNITY

*LONTREL est une marque déposée de Dow AgroSciences

NOTE : Respecter les précautions de pulvérisation, les limites et les périodes d'application recommandées sur l'étiquette de LONTREL 360.

BLÉ DE PRINTEMPS (à l'exclusion du blé dur) ET ORGE :

Période d'application : Le blé de printemps et l'orge (non contre-ensemencés d'autres cultures) peuvent être traités du stade 3 feuilles à l'apparition de la feuille étendard.

Volume d'eau et pression de pulvérisation : Appliquer dans AU MOINS 100 litres d'eau par hectare à une pression de pulvérisation de 275 kPa.

Doses d'application : Mélange en cuve herbicide UNITY (UNITY 75WG à raison de 10,7 g/ha [1 sac hydrosoluble traite 4 ha/10 acres; 1 paquet de 2 sacs hydrosolubles traite 8 ha/20 acres], plus UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable à raison de 500 mL/ha [1 bidon traite 8 ha/20 acres], plus LONTREL 360 à raison de 280 mL/ha, plus un agent tensio-actif recommandé à raison de 0,25% v/v (2,5 L par 1 000 L de bouillie de pulvérisation).

NOTE : Déposer le nombre approprié de sacs hydrosolubles de UNITY 75 WG directement dans le réservoir. Ne pas toucher les sacs hydrosolubles avec des gants mouillés. Prévoir six (6) minutes pour un mélange complet. Verser la quantité requise de UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable dans le réservoir. Verser la quantité requise de LONTREL 360. Prévoir encore deux (2) minutes pour un mélange complet. Il peut être nécessaire de laisser mélanger plus longtemps si l'eau est froide ou que les sacs hydrosolubles sont friables. Poursuivre l'agitation tout en finissant de remplir le pulvérisateur; ajouter ensuite un agent tensio-actif recommandé à raison de 0,25 % v/v (2,5 L par 1 000 L d'eau).

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

Celles indiquées uniquement sur l'étiquette du **Mélange en cuve herbicide UNITY** à la dose et au stade de croissance recommandés, plus la répression du chardon des champs. Pour obtenir les meilleurs résultats, le chardon des champs doit être entre le stade de la rosette et du pré-bouton.

NE PAS APPLIQUER CE MÉLANGE EN CUVE PAR VOIE AÉRIENNE.

MCPA ESTER ET MÉLANGE EN CUVE HERBICIDE UNITY

NOTE : Respecter les précautions de pulvérisation, les limites et les périodes d'application recommandées sur l'étiquette de MCPA Ester.

BLÉ DE PRINTEMPS ET ORGE :

Période d'application : Le blé de printemps et l'orge (non contre-ensemencés d'autres cultures) peuvent être traités du stade 2 feuilles à l'apparition de la feuille étendard.

Volume d'eau et pression de pulvérisation : Appliquer dans AU MOINS 100 litres d'eau par hectare à une pression de pulvérisation de 275 kPa.

Doses d'application : Mélange en cuve herbicide UNITY (UNITY 75WG à raison de 10,7 g/ha [1 sac hydrosoluble traite 4 ha/10 acres; 1 paquet de 2 sacs hydrosolubles traite 8 ha/20 acres], plus UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable à raison de 500 mL/ha [1 bidon traite 8 ha/20 acres], plus MCPA Ester à raison de 420 g m.a./ha, plus un agent tensio-actif recommandé à raison de 0,25% v/v (2,5 L par 1 000 L de bouillie de pulvérisation).

NOTE : Déposer le nombre approprié de sacs hydrosolubles de UNITY 75WG directement dans le réservoir. Ne pas toucher les sacs hydrosolubles avec des gants mouillés. Prévoir six (6) minutes pour un mélange complet. Verser la quantité requise de UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable dans le réservoir. Verser la quantité requise de MCPA Ester. Prévoir encore deux (2) minutes pour un mélange complet. Il peut être nécessaire de laisser mélanger plus longtemps si l'eau est froide ou que les sacs hydrosolubles sont friables. Poursuivre l'agitation tout en finissant de remplir le pulvérisateur; ajouter ensuite un agent tensio-actif recommandé à raison de 0,25 % v/v (2,5 L par 1 000 L d'eau).

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

Celles indiquées uniquement sur l'étiquette du **Mélange en cuve herbicide UNITY** à la dose et au stade de croissance recommandés, plus la répression du chardon des champs. Pour obtenir les meilleurs résultats, le chardon des champs doit être entre le stade de la rosette et du pré-bouton.

NE PAS APPLIQUER CE MÉLANGE EN CUVE PAR VOIE AÉRIENNE.

2,4-D ESTER ET MÉLANGE EN CUVE HERBICIDE UNITY

NOTE : Respecter les précautions de pulvérisation, les limites et les périodes d'application recommandées sur l'étiquette de 2,4-D Ester.

BLÉ DE PRINTEMPS ET ORGE :

Période d'application : Le blé de printemps et l'orge (non contre-ensemencés d'autres cultures) peuvent être traités du stade 4 feuilles à l'apparition de la feuille étendard.

Volume d'eau et pression de pulvérisation : Appliquer dans AU MOINS 100 litres d'eau par hectare à une pression de pulvérisation de 275 kPa.

Doses d'application : Mélange en cuve herbicide UNITY (UNITY 75WG à raison de 10,7 g/ha [1 sac hydrosoluble traite 4 ha/10 acres; 1 paquet de 2 sacs hydrosolubles traite 8 ha/20 acres], plus UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable à raison de 500 mL/ha [1 bidon traite 8 ha/20 acres], plus 2,4-D Ester à raison de 420 g m.a./ha, plus un agent tensio-actif recommandé à raison de 0,25% v/v (2,5 L par 1 000 L de bouillie de pulvérisation).

NOTE : Déposer le nombre approprié de sacs hydrosolubles de UNITY 75 WG directement dans le réservoir. Ne pas toucher les sacs hydrosolubles avec des gants mouillés. Prévoir six (6) minutes pour un mélange complet. Verser la quantité requise de UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable dans le réservoir. Verser la quantité requise de 2,4-D Ester. Prévoir encore deux (2) minutes pour un mélange complet. Il peut être nécessaire de laisser mélanger plus longtemps si l'eau est froide ou que les sacs hydrosolubles sont friables. Poursuivre l'agitation tout en finissant de remplir le pulvérisateur; ajouter ensuite un agent tensio-actif recommandé à raison de 0,25 % v/v (2,5 L par 1 000 L d'eau).

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

Celles indiquées uniquement sur l'étiquette du **Mélange en cuve herbicide UNITY** à la dose et au stade de croissance recommandés, plus la répression du chardon des champs. Pour obtenir les meilleurs résultats, le chardon des champs doit être entre le stade de la rosette et du pré-bouton.

NE PAS APPLIQUER CE MÉLANGE EN CUVE PAR VOIE AÉRIENNE.

GESTION DE LA RÉSISTANCE AUX HERBICIDES

Aux fins de la gestion de la résistance, UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable est un herbicide du groupe 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable et à d'autres herbicides du groupe 6. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner UNITY 280 EC Herbicide Sélectif Émulsifiable d'autres herbicides du groupe 6 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres

méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.

- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus de renseignements ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant Bayer de votre région, ou appeler Bayer CropScience Inc. au numéro sans frais 1-888-283-6847.



Bayer CropScience

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))